

La CAPEB renouvelle son Conseil d'administration et son Bureau confédéral pour continuer de porter la voix des entreprises artisanales du bâtiment

Paris, le 25 avril 2025 - À l'issue de son Assemblée générale qui s'est tenue le 10 avril dernier, la CAPEB a procédé au renouvellement de ses instances nationales, marquant une nouvelle étape dans la continuité de son engagement au service des entreprises artisanales du bâtiment.

Trois nouveaux élus rejoignent le Conseil d'administration national, qui compte désormais 28 membres :

- Etienne Champagne, Charpentier dans le Morbihan
- Eddy Desgrouas, Plombier-Chauffagiste dans l'Eure
- Véronique David, Co-gérante d'une entreprise d'électricité générale, élue Présidente de la CNFA (Commission nationale des femmes de l'artisanat)

La CAPEB salue également la reconduction des mandats de plusieurs administrateurs engagés :

- Hervé Pruvot (Chauffagiste – Aisne)
- Patrick Bounhol (Couvreur Zingueur – Aveyron)
- Christelle Rozier (Gestionnaire d'entreprise – Drôme)
- Jean-Claude Rancurel (Plombier Chauffagiste – Vaucluse), Président des Métiers de la Couverture & Plomberie Chauffage
- Gilles Maillet (Électricien – Maine-et-Loire), Président des Métiers de l'Électricité
- Yann Danion (Plaquiste – Morbihan), Président des Métiers de la Plâtrerie et Isolation
- Maurice Karotsch (Peintre – Bas-Rhin)
- Corine Postel (Conjointe collaboratrice en couverture – Yvelines)

Le Conseil d'administration a également renouvelé le Bureau confédéral, désormais composé de :

- Jean-Christophe Repon, Président
- Corine Postel, Première Vice-Présidente en charge des affaires sociales (réélue)
- Gilles Chatras, Vice-Président en charge du Réseau
- Christophe Bellanger, Vice-Président en charge des affaires économiques (nouvellement élu, précédemment Trésorier)
- Marc Lagouarre, Trésorier (nouvellement élu)
- Francis Mathieu, Trésorier adjoint
- Laure Vial, Secrétaire
- Thierry Ravon, Secrétaire adjoint (réélu)

Avec cette nouvelle renouvelée, la CAPEB affiche une gouvernance solide et engagée, composée d'élus d'expérience, au service d'un modèle d'entreprise artisanale qu'elle continue de défendre avec force dans tous les territoires et auprès des institutions.



Le Conseil d'administration de la CAPEB lors de son assemblée générale, le 10 avril 2025.

Crédits : CAPEB.

Contact presse :

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter :

Albertine Minart – Chargée des Relations Presse

E-mail : a.minart@capeb.fr | Tél : 01 53 60 50 84

À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 500 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 570 000 salariés, soit 45 % des salariés dont 14 % de femmes
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- [Espace presse](#)
- X : [@capeb_fr](#)
- [Facebook](#) : [@capeb.nationale](#)
- [LinkedIn](#) : [@capeb](#)